

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travall - Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DÉCISION Nº 19/0165 JUYI/CETIC/COOR DU 30 JUL 2019

Modifiant et complétant la décision n° 19/01638/UYI/CETIC/COOR du 18

juillet 2019 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de mise en œuvre du Centre d'Excellence Africaine en Technologies de l'Information et de la Communication (CSPM/CETIC).

LE COORDONNATEUR DU CETIC,

Vu La Constitution;

Vu L'Accord de financement nº 5422-CM signé le 14 août 2014 entre le Cameroun et l'IDA pour le compte du Projet CEA-CETIC/UYI;

Vu La lettre n) SG/ACE/WWB/FS 15 du 13 novembre 2013 de l'Association des Universités Africaines portant modification de Centre d'Excellence en TIC;

Vu Le décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Université;
Le décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le décret 2005/342 du 10 septembre 205 portant disposition communes applicables aux Universités

Le décret n°93/036 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;

Vu L'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 août 2013 fixant les indemnités de session des présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions d'analyse des Offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministères des Marchés Publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés Publics;

Vu L'arrêté n° 0018/A/MINMAP du 19 février 2018 portant Création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Projet de mise en œuvre du Centre d'Excellence Africaine en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I;

Vu La circulaire 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La décision nº 14-0349/UYI/CAB/CT/DAAC du 12 mai 2014 portant organisation et fonctionnement du centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I;

Vu La décision nº 00000437/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des commissions Spéciales de Passation des Marchés Publics auprès de certains Programmes et projets;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

AU LIEU DE :

ARTICLE 1^{er}: La composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du projet de mise en œuvre du Centre d'Excellence Africaine en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I est, pour compter de la date de signature de la présente décision, constatée ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur OLINGA MINTANGA

Membres :

- -Représentant du Ministère chargé des Marchés Publics : Monsieur AHANDA Pascal Pierre
- -Représentant du Ministère chargé des Finances : Madame MINKO ALOUMANE Nathalie
- -Représentant du ministère chargé des Investissements Publics : Monsleur AGHOUKENG Gérard
- -Représentant du Ministère Chargé de l'enseignement Supérieur : Monsieur MEYE ME ZO'O Daniel
- -Représentant du Maître d'Ouvrage : Monsieur ABOUBAKARY

Secrétaire : Monsieur OTELE TCHOUNGUI Maurice Zénon

LIRE:

ARTICLE 1º: La composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du projet de mise en œuvre du Centre d'Excellence Africaine en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I est, pour compter de la date de signature de la présente décision, constatée ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur OLINGA MINTANGA

Membres:

- -Représentant du Ministère chargé des Marchés Publics : Monsleur AHANDA Pascal Pierre
- -Représentant du Ministère chargé des Finances : Madame NGONO Bernadette Marlyse
- -Représentant du ministère chargé des Investissements Publics : Monsieur AGHOUKENG Gérard
- -Représentant du Ministère Chargé de l'enseignement Supérieur : Monsieur MEYE ME ZO'O Daniel
- -Représentant du Maître d'Ouvrage : Monsieur TEWA Jean Jules

Secrétaire : Monsieur OTELE TCHOUNGUI Maurice Zénon

Le reste sans changement

LE COORDONNATEUR DE VAOUNDE LON Remy Magloire ETOUA